

Aujourd'hui, la poste vous apporte un colis.

la poste <noreply@xyz542.be>

To YOU

4 septembre à 8 h 29



Bonjour,

BOLSY vous a envoyé un colis portant la référence 323200017959819956632040. La poste vous le livrera aujourd'hui entre 8 h et 17 h. Nous espérons que vous serez présent.

Vous pouvez consulter le statut de votre colis via [notre application track & trace](#). Si vous ne parvenez pas à ouvrir le lien, veuillez télécharger [notre outil](#) pour suivre votre colis en direct.

Sincères salutations,
La poste.

Copyright © la poste | [Clause de non-responsabilité](#) | [Conditions générales](#)



Annexe à l'e-mail

← Reply ← Reply to All → Forward ... More



Activité basée du questionnaire présent sur [Safeonweb](#)



Luc Desmet ▸ Cathy Jansen

15 juillet à 18 h 40 · 🌐

Salut à toutes et tous ! Avez-vous vu les images de l'accident qui s'est produit ce matin à Louvain ? En voici quelques-unes. Connectez-vous pour les visualiser : <http://tinyurl.com/accident88>



1

2 réactions

👍 Pas mal 💬 Ajouter une remarque ➦ Partager



Réagissez ...



1 MESSAGE NON LU

AUJOURD'HUI

250 euros à gagner chez Delhaize via WhatsApp : Rendez-vous sur : <http://delhaize-be.site> des bons d'une valeur de 250 € offerts par Delhaize. Delhaize fête son anniversaire. Je pense que cette offre est limitée. J'en ai déjà profité. ❤️

13:17



Tapez un message



Votre nouvelle carte bancaire – importance : élevée

Service clientèle QWT35 Bank <info@vnnabsbns.com>

Pas d'illustration dans cet e-mail ?
Dans ce cas, consultez-la en ligne.



Votre nouvelle carte bancaire

Chère Cathy Jansens,

Notre service administratif nous informe que, malgré nos messages antérieurs, vous utilisez encore votre ancienne carte bancaire QWT35 Bank.

Les détenteurs d'un compte à vue QWT35 Bank ont jusqu'au 21 juillet 2017 pour commander gratuitement une nouvelle carte bancaire QWT35 Bank.

Les détenteurs d'un compte à vue ne profitant pas de cette action exclusive avant le 21 juillet 2017 recevront automatiquement une nouvelle carte bancaire QWT35 Bank. Les frais d'envoi automatique de la nouvelle carte s'élèvent à 17,95 € et sont automatiquement facturés. Les détenteurs d'un compte à vue en seront informés.*

Faites des économies et [cliquez ici](#) pour commander gratuitement votre nouvelle carte bancaire.

Avec nos plus cordiales salutations,

Votre équipe QWT35 Bank



QWT35 Bank SA
Belgiëlei 2, 2018 Anvers
RPM Anvers, TVA BE 0404.453.579

QWT35 Bank Assurances SA
Belgiëlei 2, 2018 Anvers
RPM Anvers, TVA BE 0404.453.579
Code administratif : 0858 3539

[Cliquez ici](#) pour vous désinscrire. | [Privacy policy](#)

← Reply ← Reply to All → Forward ... More



Activité basée du questionnaire présent sur [Safeonweb](#)

Rappel – premier avertissement – Évitez une 2e majoration – importance : élevée

Police Fédérale <policefederaale@hsruhaw.com>

Appelez le 101 pour une assistance policière d'urgence



Madame/Monsieur,

Nous tenons à vous rappeler par cet e-mail que vous nous êtes encore redevable d'une somme résultant d'une infraction au code de la route. Nous vous avons invité à procéder au paiement par courrier. Vous avez par ailleurs déjà reçu un rappel.

Le montant restant dû n'a pas (encore) été acquitté à ce jour.

Informations relatives à l'infraction et au règlement immédiat

Description de l'infraction	Dépassement de 22 k/h de la vitesse maximale sur (auto)routes hors agglomération, routes normales	
Date	12-08-2017	
Heure	19:36	
Vitesse autorisée	100km/h	
Vitesse mesurée	128km/h	
Vitesse corrigée	120km/h	
N° de la pellicule photo	1805076184	
Référence du dossier	1822719	
Sanction imposée	€ 97,50	La sanction tient compte de la vitesse corrigée
Frais administratifs	€ 06,00	
À payer	€ 103,50	

Évitez les frais de rappel

Nous vous invitons une nouvelle fois à acquitter le montant de 103,50 € dû avant le vendredi 8 janvier au plus tard et ce, via Bancontact/Mister Cash associé au 3V Payment Group. Vous ne payerez ainsi que le montant initial de 103,50 € dont vous êtes encore redevable. Vous pouvez acquitter ce montant via le lien suivant.

[Cliquez ici](#) pour acquitter le montant restant dû via Bancontact/Mister Cash.

Dès que vous aurez payé le montant restant dû, vous recevrez un code unique de 19 chiffres par e-mail. Afin de procéder au règlement complet et immédiat, il est important que vous entriez ce code de 19 chiffres sur notre site Web. [Cliquez ici](#) pour entrer le code à 19 chiffres sur notre site Web et pour procéder immédiatement au paiement.

Lorsque vous aurez soigneusement introduit ce code à 19 chiffres, vous serez automatiquement renvoyé vers notre page d'accueil. Si nous ne recevons pas le paiement du montant susmentionné, le montant restant dû sera une nouvelle fois majoré des frais de rappel légaux.

Nous espérons que ces informations vous seront utiles.

Sincères salutations,

La Police Fédérale



Appelez le 101 pour une assistance policière d'urgence

← Reply ← Reply to All → Forward ... More

Enregistrement de vos appareils pour Yelo TV.

Telenet <telenet@sim.telenet.be>

30 septembre à 9 h 51



Vous ne parvenez pas à lire correctement cet e-mail ? [Consultez-le ici](#)

Info Telenet : enregistrez vos appareils pour Yelo TV et continuez à regarder la télé sur chacun de vos écrans !



Enregistrez vos appareils pour Yelo TV et continuez à regarder la télé sur chacun de vos écrans !

Cher Monsieur Smet,

À partir du 30 septembre, vous devrez **enregistrer vos appareils** (smartphones, tablettes, ordinateurs) pour utiliser votre Rio sur **Yelo TV**. Cet enregistrement est nécessaire pour répondre aux normes internationales ainsi qu'à nos contrats conclus avec les distributeurs de films et les différentes chaînes. Vous pouvez enregistrer jusqu'à 5 appareils différents et regarder Rio simultanément sur 2 de ces appareils.

Pour enregistrer votre appareil, c'est très simple :

Enregistrez votre appareil en deux étapes.

- Ouvrez l'appi **Yelo TV** sur votre smartphone ou votre tablette ou rendez-vous sur Yelotv.be sur votre ordinateur.
- Lorsque vous souhaitez regarder un film, une série, un programme ou une chaîne Rio, on vous demande automatiquement d'**enregistrer votre appareil**.



- Appuyez sur « **Enregistrer** ».
- Votre appareil est à présent enregistré.
- Vous pouvez adapter vos appareils enregistrés via « **Mon Telenet** » dès 90 jours après l'enregistrement.

Vous souhaitez plus d'infos concernant l'enregistrement de vos appareils ?

[En savoir plus](#) →

Nous espérons que vous profiterez pleinement de Yelo TV !

Avec nos plus cordiales salutations,

Jeroen Bronselaer
Directeur Marketing

Des questions ou des informations ?



Les dernières infos ou des scoops ?



En votre qualité de client Telenet, vous êtes informé des scoops, des produits, des toutes dernières nouveautés et de bien d'autres choses. Vous préférez ne plus recevoir d'e-mails ? C'est dommage, mais vous pouvez vous [désinscrire](#) ici.

© Telenet NV, Lierssesteenweg 4 2800 Malines. [Privacy statement](#) | [Conditions générales](#)